

OPERATION COMMERCIALE **OFFRE DE RENOUELEMENT AUDILAB**

Pour tout achat, dans le cadre du renouvellement de vos appareils auditifs, d'une paire d'appareils auditifs de la classe II, tous modèles confondus, à l'exception du modèle expressément exclu mentionné ci-après, bénéficiez :

- soit d'une remise de 200 € TTC, directement applicable sur le prix d'achat TTC de votre paire d'appareils auditifs,
- soit d'un chargeur d'appareil auditif offert, de la même marque fabricant que votre appareillage.

La présente offre de renouvellement AUDILAB est strictement réservée aux patients ayant reçu un courrier ou email nominatif envoyé par AUDILAB.

Elle est non cumulable avec toute autre offre commerciale ou remise en cours, et valable une seule fois sur présentation dudit courrier ou email le jour de l'achat de la paire d'appareils auditifs.

Cette offre est valable pendant une durée de six (6) mois à compter de la date d'envoi du courrier ou de l'email dans l'ensemble des centres du réseau AUDILAB.

Retrouvez le centre le plus proche de chez vous sur notre site internet <https://www.audilab.fr/trouvez-votre-centre/> .

Les appareils auditifs sont des dispositifs médicaux, produits de santé réglementés portant à ce titre le marquage CE. Ils ne peuvent être délivrés que par un audioprothésiste diplômé d'Etat et sur prescription médicale en cours de validité.

Sont expressément exclus du bénéfice de la présente offre : le modèle OTICON ZEAL, quelle que soit sa configuration ou ses options.